

APPEL A CANDIDATURES

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE SERRE BIOCLIMATIQUE

Objet de l'appel à candidatures

Faisant suite aux deux phases pilotes pour l'adaptation des modèles de serres bioclimatiques aux caractéristiques climatiques de la région et aux besoins des acteurs du territoire, l'objectif de cet appel à candidature est de **diffuser plus largement l'implantation de serres bioclimatiques en élargissant l'accompagnement aux acteurs que sont les collectivités.**

Un total de 3 projets sera accompagné.

Pour en savoir plus sur l'accompagnement, voir la page 3.

Bénéficiaires

Cet appel à candidatures s'adresse aux **acteurs institutionnels (collectivité, EPCI, etc.)** de la région **Provence-Alpes-Côte d'Azur** qui souhaitent installer une serre bioclimatique sur leur territoire, **seuls ou en partenariat avec un.e agriculteur.trice ou une association.**

Comment et quand proposer une candidature ?

Date de lancement : 20 mai 2021

Date de clôture de la réception des candidatures : 1er juillet 2021

Dossier de candidature et conditions d'envoi

Le dossier à remettre par mail à a.himpens@gere.eu et a.levet@geres.eu, devra contenir les pièces suivantes :

- le questionnaire de candidature joint et présent en annexe 1 dûment rempli ;
- tout document ou donnée estimés utiles par le porteur de projet et permettant la bonne mise en œuvre du projet. Exemple : plan du site d'implantation de la serre bioclimatique.

En savoir
plus

- [Guide de conception d'une serre bioclimatique](#)
- [Fiches de retours d'expérience des serres pilotes](#)

Découvrez également le projet en image sur notre chaîne youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=xzqqOby5pXo&list=UUDAYdJgXWW6kmtSeEuhNIQ&index=18>

CONTENU DE L'AMI

CONTEXTE

Le contexte actuel de changements climatiques impose aux activités agricoles d'intégrer ces nouvelles contraintes environnementales, en maîtrisant les consommations d'énergie, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en sécurisant leurs productions.

La transition énergétique de l'agriculture peut se baser sur une conception innovante des équipements de production intégrant plusieurs critères :

- ayant un vrai impact positif sur le climat,
- abordable,
- efficient en permettant de réaliser des économies,
- ayant des impacts positifs sur la santé des exploitant.e.s,
- pour une production de plants relocalisée dans les territoires,
- pour une production de plants de variétés adaptées aux climats des territoires.

Ces enjeux ont été intégrés par les territoires dans les planifications, que ce soit du point de vue sécurité alimentaire, soutien à l'agriculture locale ou encore promotion des circuits courts via les régies municipales ou les réseaux agricoles locaux.

LES SOLUTIONS PROPOSEES

Le Geres développe des serres bioclimatiques pour la production agricole, en Asie centrale depuis 1986. En 2015, en France, le Geres s'associe à deux partenaires techniques complémentaires, le bureau d'études Agrithermic et le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) pour mener deux premières phases d'implantation et de suivi de serres bioclimatiques adaptées aux conditions climatiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces premières phases appelées aussi « phases pilotes » en Provence-Alpes Côte d'Azur ont été menées en deux temps :

- de l'hiver 2015 jusqu'au printemps 2018,
- puis afin de poursuivre et renforcer le suivi et de tester d'autres modèles différents de serre du printemps 2018 à l'hiver 2020.

8 serres ont été implantées dans différents types de climat, allant d'un climat de plaine à 100 m d'altitude à Aubagne à un climat de montagne à 1100 m à Mont Dauphin. Ces modèles ont été développés afin de correspondre aux projets de productions des agriculteurs en adéquation avec les contraintes financières, techniques et conditions climatiques spécifiques à leur exploitation agricole et ont permis de mesurer les performances des serres en fonction des différents climats de la région.

Cette période de test a permis de définir 6 designs différents :

- Serre 3 murs avec fûts,
- Serre 3 murs porteurs/stockeurs,
- Serre tunnel avec fûts et mur,
- Serre tunnel avec fûts,

- Serre tunnel avec stockage sous tablette,
- Serre de multi-chapelle cloisonnée avec fûts.

Les activités mises en place par les agriculteurs.trices pilotes dans ces serres sont à ce jour essentiellement la production de plants.

Les résultats des suivis climatiques et agronomiques sont très encourageants. Les agriculteurs.trices sont très satisfait.e.s des performances de ce nouvel outil de production. Des écarts de température moyen de 8°C jusqu'à 20 °C ont été relevés entre l'intérieur de la serre bioclimatique et l'extérieur lors de nuit froide en hiver. Aucune température négative n'a été enregistrée, contrairement aux serres classiques témoins. De plus, en été, certaines serres bioclimatiques sont plus tempérées que les serres classiques.

Concernant les performances agronomiques et financières, les agriculteurs observent une nette amélioration de la qualité de leurs productions, et certains chiffres d'affaires ont été doublés de janvier à avril.

L'exploitant gagne également en confort de travail et de vie (diminution du stress, l'agriculteur.trice n'a plus à se programmer des alarmes la nuit afin de gérer le gel dans la serre).

METHODOLOGIE D'INTERVENTION

Ce projet est mené par l'association Geres, le bureau d'études Agrithermic et le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB), avec le soutien financier de l'ADEME.

L'intervention se déroulera selon la méthodologie suivante :

- Réception et pré-étude des candidatures
- Réalisation de pré-diagnostic par l'équipe projet
- Sélection de 3 projets parmi ces prédiagnostics
- Mise en place de l'accompagnement

- **Visite de sites existants**

Des parcours de visite seront proposés aux porteurs de projet pour découvrir les designs de serres existantes et échanger avec les agriculteurs.trices des deux précédents projets.

- **Réalisation de l'étude technique comprenant :**

- *l'identification du site possible d'implantation de la serre, les ressources disponibles (temps, compétence, main d'œuvre, matériaux, équipement capacité d'investissement...) et les contraintes (sol, urbanisme...);*
- *la définition du « cahier des charges climat » de la serre (température, humidité, luminosité) en lien avec l'itinéraire technique annuel et des choix de production ;*
- *la définition des principes bioclimatiques en fonction du « cahier des charges climat », des ressources et des contraintes : choix du type de serre, type de couverture transparente, matériaux, chauffage de secours ;*
- *les calculs thermiques et énergétiques ;*
- *la conception des techniques et des détails de la construction ;*
- *l'évaluation du coût et des ressources de la construction : matériaux (disponibles/à acheter), équipements (disponibles/nécessaires), ressources humaines (temps et compétences disponibles sur l'exploitation, compétences à rechercher, ...);*

- les conditions de mises en œuvre en lien avec le porteur de projet, le choix d'architecture retenu et sa capacité d'investissement ;
- les plans définitifs de construction de la serre bioclimatique (emplacements, matériaux, méthodes de construction,) ainsi que le planning avec les étapes clés, le budget total.

Ces éléments seront synthétisés et figureront dans l'étude technique en plus des plans définitifs de la serre.

Chaque étude technique finalisée sera transmise au Geres et au porteur de projet concerné.

L'investissement des serres sera à la charge du porteur de projet.

Calendrier

La période prévue pour la mise en place des serres pilotes est **de mai 2021 à mai 2022**, découpée selon le calendrier suivant :

	2021										2022				
	Mai	Juin	Juill	Aoû	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mar	Avril	Mai		
Recueil des candidatures															
Analyse des candidatures															
Réalisation des prédiag															
Visites de sites															
Réalisation de l'étude technique															
Restitution de l'étude (au plus tard)															

Critères d'analyse et modalités d'instruction des candidatures

Un total de 3 projets sera accompagné. Les projets seront retenus bénéficieront d'un pré diagnostic permettant d'évaluer la pertinence d'une serre bioclimatique pour répondre aux enjeux du projet dans lequel elle s'inscrit.

Le choix sera motivé par :

- exhaustivité et qualité des réponses au questionnaire
- situation en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- éléments techniques (site, ombrage, pente, adéquation itinéraire agricole avec l'outil serre bioclimatique)
- motivations et moyens humains dédiés : implication lors des phases d'études, engagement pour la valorisation de l'outil serre bioclimatique mise en place via l'organisation de visite
- productions actuelles et envisagées dans le cadre du projet
- capacité d'investissement financier pour le financement de la serre (matériaux, récupération serres tunnel d'occasion...)

Processus d'instruction

Comité de sélection

Les candidatures seront examinées par un *comité de sélection*. Ce jury est composé du Geres, Agrithermic, le GRAB et de l'ADEME.

Délai de réponse aux candidats

Les réponses seront communiquées au plus tard 2 semaines après la fin du délai de réponse de l'AMI, sauf si les informations communiquées sont insuffisantes pour évaluer de la pertinence du projet et qu'un approfondissement soit nécessaire.

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE

Préalable :

Consulter le [Guide de conception d'une serre bioclimatique](#) et les [Fiches de retours d'expérience](#) des serres pilotes

LE PORTEUR DE PROJET

Si le porteur de projet n'est pas une collectivité, le dossier peut être rempli par la structure porteuse en précisant la collectivité soutenant le projet dans les partenaires.

Collectivité / structure :

Contact (Nom, Prénom) :

Adresse :

Téléphone :

Contact mail :

PARTENAIRES DU PROJET

Si le projet est mené en partenariat avec d'autres acteurs (collectivité, agriculteur, association, etc.), les préciser.

Partenaire 1

Structure :

Contact (Nom, Prénom) :

Adresse :

Téléphone :

Contact mail :

Partenaire 2

Structure :

Contact (Nom, Prénom) :

Adresse :

Téléphone :

Contact mail :

Répartition prévue des actions entre le porteur de projet et les partenaires :

DESCRIPTION DU PROJET DE SERRE BIOCLIMATIQUE

Votre projet	
Contexte dans lequel s'insère ce projet de serre (AAP, PAT, etc.)	
Année de démarrage	
Surface totale disponible	
Equipements à la ferme	
Main d'œuvre allouée : nombre de personnes travaillant sur l'exploitation et leur statut	
Adresse d'implantation (si possible coordonnées GPS)	
Altitude	
Comment fonctionnez-vous aujourd'hui sans serre bioclimatique ?	
Faites-vous partie de réseaux (liens avec d'autres producteurs, techniciens agricoles...)?	

Votre marché	
Où écoutez-vous vos produits ?	
Qui sont vos principaux clients : professionnels, particuliers, mixtes (préciser la répartition %) ?	

Votre projet de serre bioclimatique

Quelles sont vos motivations ? Besoins qui motivent ce projet ?	
Quel type de serre (3 murs ou tunnel adapté) ?	
S'agit-il d'une serre existante à adapter ou rénover ?	
Que comptez-vous cultiver dans la serre (plants, maraîchage, horticulture, etc.) ? Préciser les espèces (liste exhaustive).	
Avez-vous déjà identifié le terrain ? Si oui, préciser l'adresse (si possible les coordonnées GPS)	
Ensoleillement en janvier >6h/j, présence de masque ?	
Quelle est la pente du terrain ?	
Possibilité d'installer une serre orientée suivant un axe est/ouest (vent, configuration du terrain...) ?	
De quels moyens humains et matériels utiles au projet disposez-vous ?	
Enveloppe financière disponible pour l'achat des matériaux	
Y-a-t-il des périodes dans l'année où vous n'êtes pas disponible ?	
Quel est votre calendrier de réalisation ?	

Demande de renseignements complémentaires et assistance au montage du dossier de candidature